

---

## Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 1<sup>er</sup> décembre 2020

---

# Retour à un horaire normal sur l'ensemble du réseau des Transports publics genevois

**Les Transports publics genevois (tpg) revoient leur offre à la hausse afin d'accompagner les mesures de déconfinement annoncées par le Conseil d'Etat genevois. Le réseau des tpg fonctionnera à nouveau à 100% à partir du samedi 5 décembre 2020.**

Les Transports publics genevois (tpg) appliqueront à nouveau un horaire normal à partir du samedi 5 décembre. Un horaire qui correspondra à 100% de l'offre des tpg.

La stabilisation du taux d'absence du personnel de conduite des tpg (quarantaine, maladie) permet à l'opérateur de planifier un retour à un horaire normal. Cette reprise vise à accompagner la réouverture des commerces et des restaurants décidée par le Conseil d'Etat genevois. Par contre, le service de nuit des tpg, dont les Noctabus, reste suspendu, conformément à la décision prise au niveau fédéral par la branche suisse des transports en accord avec l'Office fédéral des transports (OFT) et les cantons.

La fréquentation des tpg se situait la semaine dernière à 54%, comparée à une année auparavant. Il s'agit du niveau plancher atteint au cours de la deuxième vague de l'épidémie de la Covid-19, contre 16% en avril lors de la première vague. Les tpg anticipent une croissance de la fréquentation au mois de décembre, compte tenu de la période de fin d'année.

Comme annoncé, le réseau des tpg connaîtra une nouvelle configuration à partir du dimanche 13 décembre 2020. Plusieurs modifications sont prévues dont la réorganisation de l'actuel terminus de la ligne 14 à Bernex. L'horaire des tpg sera adapté en conséquence à cette date.

Les tpg invitent leurs clients à se renseigner en temps réel via les bornes situées aux arrêts, les applications mobiles et le site [www.tpg.ch](http://www.tpg.ch) pour disposer d'une information précise.

Ils rappellent que le port du masque est obligatoire dans les transports publics en Suisse (dès 12 ans) ainsi qu'aux arrêts conformément aux directives fédérales. Ils tiennent de plus à préciser qu'il est impératif de se désinfecter les mains en entrant et en sortant de chaque véhicule. Et qu'ils poursuivent, pour leur part, quotidiennement la désinfection intensive en cours de journée et en fin de service de leur flotte.

**Pour toute information complémentaire [pour les médias uniquement](#) :**

**François Mutter, porte-parole des Transports publics genevois (tpg)**  
+41 22 308 31 60 / +41 79 694 49 44 - [mutter.francois@tpg.ch](mailto:mutter.francois@tpg.ch)